

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/02/2026 - B2026/001461 - 2012 B 00355 - 750 206 203 - 3 PC RENOV
HABITAT

3 PC RENOV HABITAT

EURL à associé unique

Au capital de 1000€

Siège social : 281 route de tarentaise 42660 LE BESSAT

Siret : 750206203 RCS saint Etienne

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 01 juillet 2023

L'an 2023, le premier juillet, à dix heures, Monsieur DELOBRE PASCAL, demeurant 281 route de tarentaise 42660 LE BESSAT, propriétaire de la totalité des 100 parts de 10 euros chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la société 3 PC RENOV HABITAT, agissant en sa qualité d'associé unique et de seul gérant de ladite société.

A préalablement exposé ce qui suit : en sa qualité de seul gérant de la société, Monsieur DELOBRE PASCAL, associé unique, a arrêté les comptes annuels établis par AGC IGMA (bilan, compte de résultats) de l'exercice clos le 28 février 2023.

A pris la décision suivantes relative à :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2023.

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 28 février 2021 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés par AGC IGMA, lesdits comptes se soldant par une perte de 5191 euros avec affectation report à nouveau débiteur de - 5191 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende, s'agissant du huitième exercice social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.





CONSEIL & GESTION
EXPERTISE COMPTABLE

www.igma.fr

Exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023

SARL 3PC RENOV HABITAT

281 ROUTE DE LA TARENTEISE

42 660 LE BESSAT

La Géode, 10 Allée des Artilleurs 42000 St-Etienne

04-77-92-29-59

stetienne@agcigma.fr

Bureaux annexes :

Agence de Lyon : lyon@agcigma.fr / 04-78-37-98-71

Agence de Feurs : feurs@agcigma.fr / 04-77-27-02-29

Agence de St-Chamond : stchamond@agcigma.fr / 04-77-22-02-13

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christophe', with a stylized flourish underneath.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01032022	et clos le	28022023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT		281 Route de tarentaise	
SIRET	7 5 0 2 0 6 2 0 3 0 0 0 1 0	42660 LE BESSAT	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	Plâtrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	-----------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	5 191
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A.G.C. IGMA Expertise Comptable 7 B Boulevard WALDECK ROUSS 2400 ST CHAMOND Tél: 04 77 22 02 13			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		12/06/2023	LORETTE
		Qualité et nom du signataire:	Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	DELOBRE Pascal
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES					
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions								e	
autres que celles visées en (a),								f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	

J								REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les							
1			2		3		4		indemnités forfaitaires.		remboursements.		indemnités forfaitaires.		remboursements.	
M DELOBRE Pascal 6 B Rue de la nature 42420 LORETTE			100		2022		9 535				1 817					
M DELOBRE Pascal 6 B Rue de la nature 42420 LORETTE					2023		4 500				128					

K		DIVERS	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

L				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A				0 %		15 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							

M		CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

du 01/03/2022

au 28/02/2023

Formulaire obligatoire (article 54 du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

Adresse 281 Route de tarentaise 42660 LE BESSAT

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice)	Valeur des avantages en nature (v. notice)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10)		- de l'exercice	
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent	
Nom et qualité du signataire DELOBRE Pascal Gérant		A LORETTE le 12/06/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 353	442	583	444		446	1 937	1 937
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	11 680	462		464		466	11 680	11 680
	Autres immobilisations corporelles	470	2 857	472		474		476	2 857	2 857
Immobilisations financières		480	1 227	482		484		486	1 227	1 227
TOTAL		490	17 117	492	583	494		496	17 701	17 701

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 067	532	158	534		536	1 225
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	11 680	552		554		556	11 680
	Autres immobilisations corporelles	560	2 277	562	235	564		566	2 512
TOTAL		570	15 024	572	393	574		576	15 417

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 843	652		654		656	3 843
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 843	682		684		686	3 843

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	16 246	984	16 246
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		860	5 191
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		870	21 437
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 268
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 739
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/03/2022		et clos le : 28/02/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024	160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

2 8 0 2 2 0 2 3

N° SIRET

7 5 0 2 0 6 2 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT

ADRESSE (voie)

281 Route de tarentaise

CODE POSTAL

42660

VILLE

LE BESSAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	DELOBRE	Prénom(s)	Pascal
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	B Rue de la nature		
Code postal	42420	Commune	LORETTE	Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

E.U.R.L. 3 PC RENOV HABITAT
281 Route de tarentaise
42660 LE BESSAT

relatifs à l'exercice du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	25 180 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	52 469 Euros
- Résultat net comptable,	(5 191) Euros

Fait à ST CHAMOND
Le 12/06/2023

Bertrand MOURGUES
Expert-comptable

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

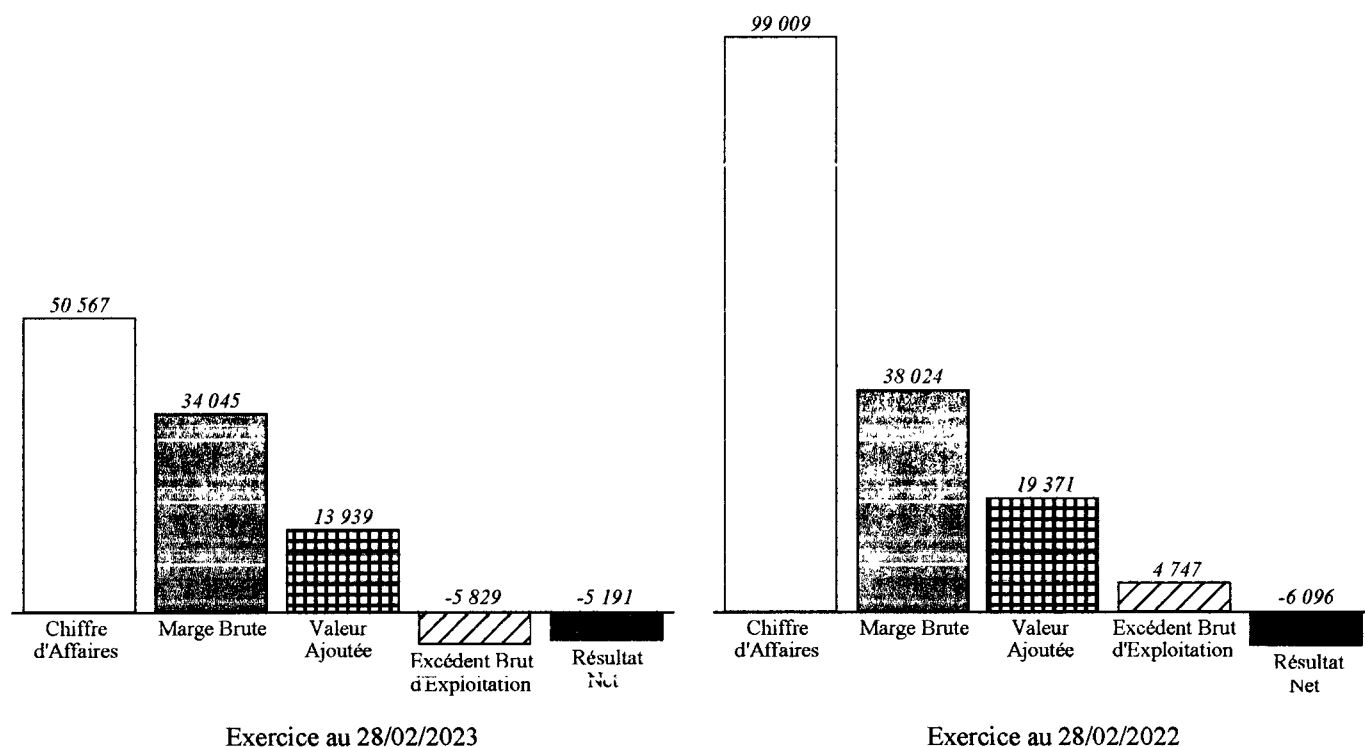
	Exercice N 28/02/2023 12		Exercice N-1 28/02/2022 12		Ecart N / N-1	
	% CA		% CA		Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	50 567	100.00	99 009	100.00	-48 442	-48.93
PRODUCTION VENDUE	52 469	103.76	89 807	90.71	-37 338	-41.58
70411000 TRAVAUX A 10%	48 783	96.47	75 746	76.50	-26 963	-35.60
70412000 TRAVAUX A 20%	1 286	2.54	14 061	14.20	-12 775	-90.85
70455000 TRAVAUX 5.5 %	2 400	4.75			2 400	
PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKAGE	-1 902	-3.76	9 202	9.29	-11 104	-120.67
71335000 VARIATION TRAVAUX EN COURS	-1 902	-3.76	9 202	9.29	-11 104	NS
PRODUCTION DE L'EXERCICE	50 567	100.00	99 009	100.00	-48 442	-48.93
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	16 161	31.96	47 599	48.08	-31 438	-66.05
60210000 ACHATS MATIER.CONSOMMABLE	15 271	30.20	47 279	47.75	-32 008	-67.70
60320000 VARIAT.STOCKS AUTRES APPR	890	1.76	320	0.32	570	178.13
SOUS TRAITANCE DIRECTE	360	0.71	13 386	13.52	-13 026	-97.31
60400000 ACHATS D'ETUDES & PREST.	360	0.71	13 386	13.52	-13 026	-97.31
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	34 045	67.33	38 024	38.40	-3 979	-10.46
MARGE BRUTE GLOBALE	34 045	67.33	38 024	38.40	-3 979	-10.46
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	20 107	39.76	18 653	18.84	1 454	7.79
60614000 FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	6 044	11.95	4 696	4.74	1 348	28.70
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	1 343	2.66	1 990	2.01	-646	-32.49
60640000 FOURNIT.ADMIN DE BUREAU	12	0.02	12	0.01		
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	189	0.37	181	0.18	8	4.42
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	550	1.09	550	0.56		
61355500 LOCATIONS MOBILIERES			2 291	2.31	-2 291	NS
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	3 543	7.01	1 529	1.54	2 015	131.81
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 664	7.25	3 793	3.83	-129	-3.39
62260000 HONORAIRES	1 594	3.15	1 548	1.56	46	3.00
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			171	0.17	-171	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			98	0.10	-98	NS
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	239	0.47			239	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	308	0.61	121	0.12	188	155.71
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	1 637	3.24	726	0.73	911	125.38
62600000 FRAIS POSTAUX	14	0.03	11	0.01	3	28.89
62620000 TELEPHONE	500	0.99	500	0.51		
62750000 SERVICES BANCAIRES	422	0.84	391	0.40	31	7.96
62810000 COTISATIONS	46	0.09	46	0.05		
VALEUR AJOUTEE	13 939	27.57	19 371	19.57	-5 432	-28.04
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			3 000	3.03	-3 000	-100.00
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.			3 000	3.03	-3 000	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	823	1.63	790	0.80	33	4.18
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	21	0.04			21	
63511000 CONTRIBUTION FONCIERES DES ENT	802	1.59	790	0.80	12	1.52

DÉTAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

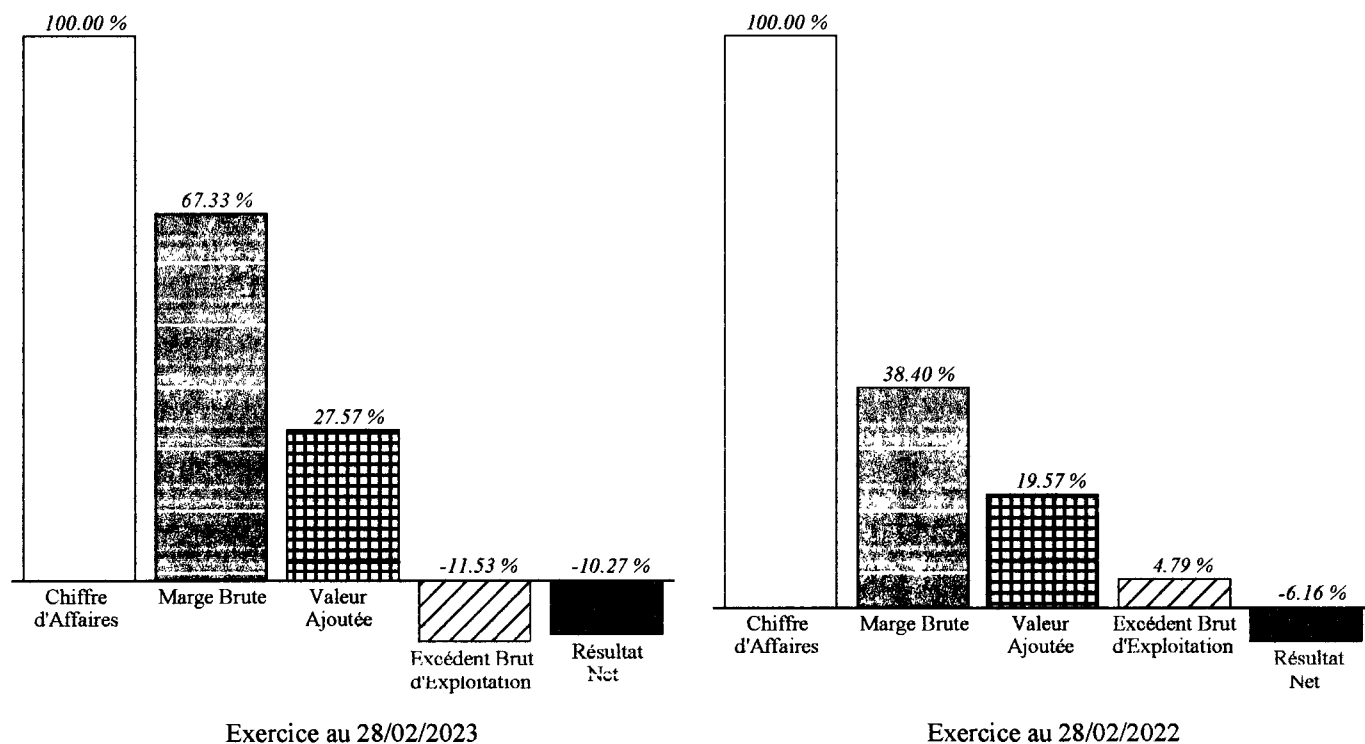
[illegible]

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros



PRESENTATION EN POURCENTAGE



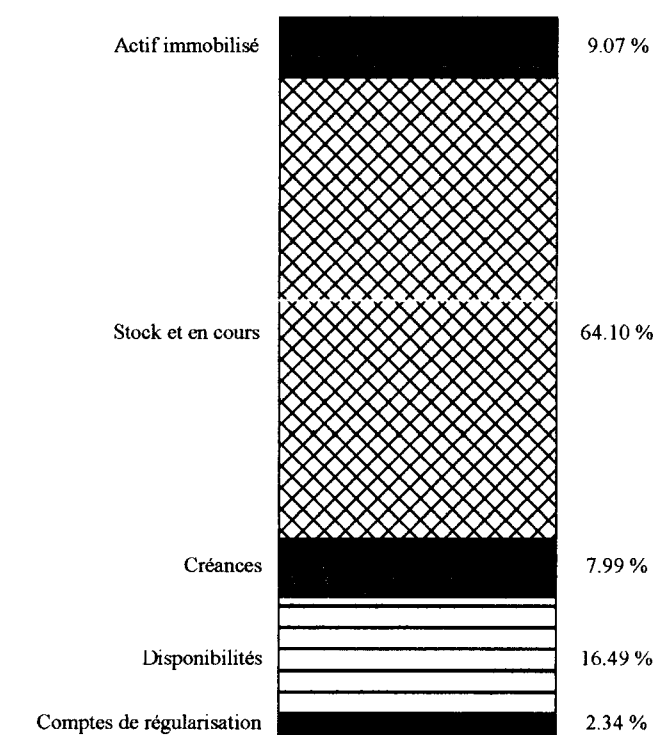
DÉTAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 28/02/2023 12	Exercice N-1 28/02/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		712	286	425	148.63
21540000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE		1 937	1 353	583	43.11
28154000 AMORTISSEMENT MAT ET OUTILLAGE		-1 225	-1 067	-158	-14.81
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		345	580	-235	-40.46
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		11 680	11 680		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		2 857	2 857		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.		-11 680	-11 680		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.		-2 512	-2 277	-235	-10.31
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 227	1 227		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS		1 227	1 227		
Total II		2 284	2 094	191	9.11
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS		6 140	7 030	-890	-12.66
32100000 MATIÈRES CONSOMMABLES		6 140	7 030	-890	-12.66
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS		10 000	11 902	-1 902	-15.98
33500000 TRAVAUX EN COURS		10 000	11 902	-1 902	-15.98
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 103	5 478	-4 375	-79.86
41100000 CLIENTS		301	4 676	-4 375	-93.55
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.		4 645	4 645		
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS		-3 843	-3 843		
AUTRES CREANCES		909	1 959	-1 050	-53.59
44566000 TVA DEDUCTIBLE / ABS		909	710	199	28.08
44567000 CREDIT DE TVA			1 249	-1 249	NS
DISPONIBILITES		4 153	1 721	2 432	141.28
51210000 BANQUE POPULAIRE		3 953	1 521	2 432	159.85
51220000 BP COMPTE OPTIPLUS		200	200		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		590	401	189	47.13
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE		590	401	189	47.13
Total III		22 895	28 491	-5 595	-19.64
TOTAL GENERAL		25 180	30 584	-5 405	-17.67

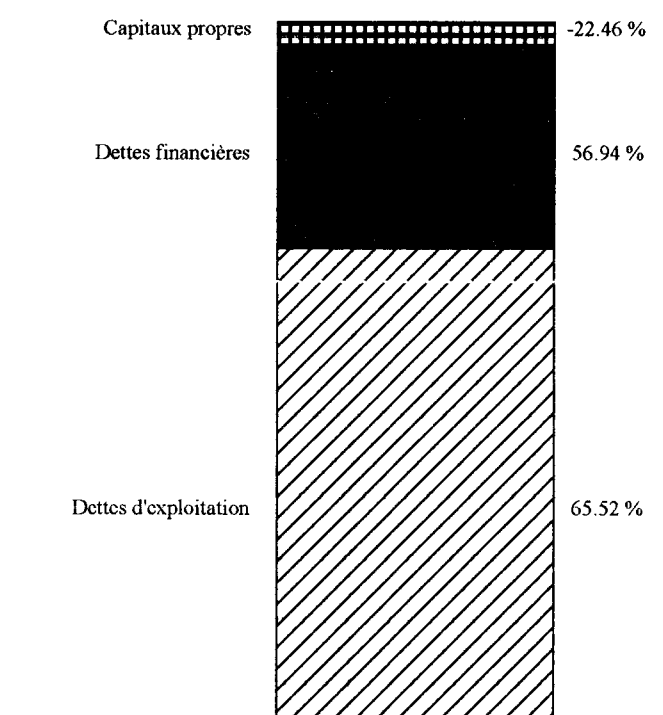
DÉTAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		28/02/2023 12	28/02/2022 12	Euros	%
CAPITAL		1 000	1 000		
10100000 CAPITAL		1 000	1 000		
RESERVE LEGALE		100	100		
10610000 RÉSERVE LÉGALE		100	100		
AUTRES RESERVES			4 531	-4 531	-100.00
10680000 AUTRES RESERVES			4 531	-4 531	NS
REPORT A NOUVEAU		-1 564		-1 564	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-1 564		-1 564	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		-5 191	-6 096	905	14.84
Total I		-5 655	-464	-5 191	NS
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		14 320	19 278	-4 958	-25.72
16440000 EMPRUNT BPAURA 25 000 E		14 320	19 278	-4 958	-25.72
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		18	10	8	82.31
45500000 COMPTE COURANT DE LOBRE		18	10	8	82.31
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 668	4 352	1 316	30.23
40100000 FOURNISSEURS		5 668	4 352	1 316	30.23
DETTES FISCALES ET SOCIALES		10 828	7 408	3 420	46.17
42860000 AUTRES CHARG. PERS. A PAYER		9 226	6 217	3 009	48.40
44551000 TVA A DECAISSER		809		809	
44571000 TVA COLLECTEE 19.6%		667	667		
44571100 TVA COLLECTEE 10%		24	421	-398	-94.42
44571200 TVA COLLECTEE A 20%		103	103		
Total IV		30 835	31 049	-214	-0.69
TOTAL GENERAL		25 180	30 584	-5 405	-17.67

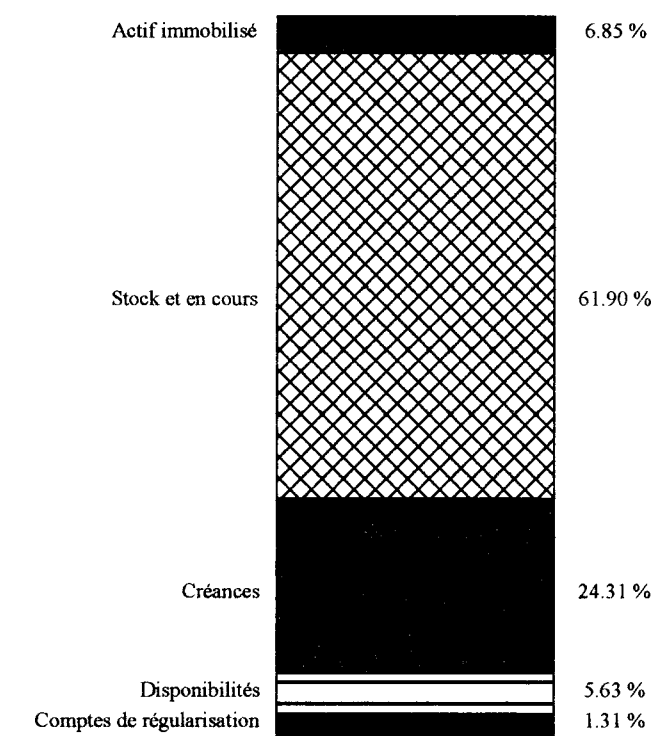
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



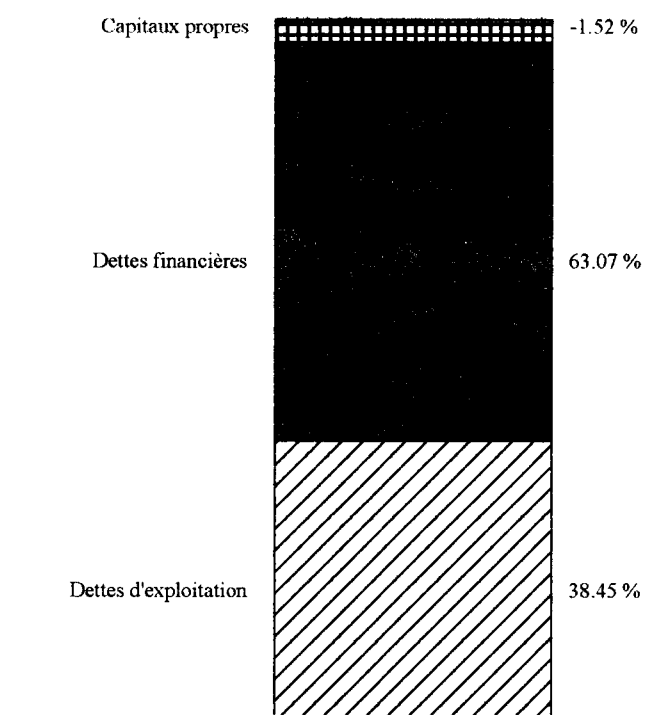
Actif au 28/02/2023



Passif au 28/02/2023



Actif au 28/02/2022



Passif au 28/02/2022

RATIOS

	28/02/2023	12mois	28/02/2022	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice	6 140	136.77	7 030	53.17
Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues	16 161		47 599	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	4 946	30.84	9 321	33.49
Chiffre d'affaires TTC	57 736		100 194	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	5 668	50.41	4 352	17.36
Achats et charges externes TTC	40 477		90 243	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
Créances à moins d'un an + Disponibilités	6 165	0.29	9 158	0.55
Dettes à moins d'un an	21 523		16 729	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
Capitaux propres	-5 655	-0.18	-464	-0.01
Dettes	30 835		31 049	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

Votre échéancier de Cotisations Sociales

Année 2024

Caisse	Période	Cotisations	
		Date	Montant
SSI	1e Mois 2024	05/01/2024	401,00
	2e Mois 2024	05/02/2024	401,00
	3e Mois 2024	05/03/2024	401,00
	4e Mois 2024	05/04/2024	401,00
	5e Mois 2024	05/05/2024	401,00
	6e Mois 2024	05/06/2024	480,00
	7e Mois 2024	05/07/2024	480,00
	8e Mois 2024	05/08/2024	480,00
	9e Mois 2024	05/09/2024	480,00
	10e Mois 2024	05/10/2024	480,00
	11e Mois 2024	05/11/2024	616,00
	12e Mois 2024	05/12/2024	475,00
	Total		5 496,00
	Total année 2024		5 496,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre expert-comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.



IGMA

Dossier : 3 PC RENOV HABITAT

TNS : DELOBRE PASCAL

EXPLOITANT

12/06/2023

COT'TNS - v 8.38.0.0

Edition en Euros

Votre échéancier de Cotisations Sociales

Année 2025

Echéancier partiel

Caisse	Période	Cotisations	
		Date	Montant
SSI	1e Mois 2025	05/01/2025	424,00
	2e Mois 2025	05/02/2025	424,00
	3e Mois 2025	05/03/2025	424,00
	4e Mois 2025	05/04/2025	424,00
	5e Mois 2025	05/05/2025	424,00
	11e Mois 2025	05/11/2025	136,00
Total			2 256,00

Rappel des sanctions et pénalités en cas de non-paiement :

- majorations de retard de 5% ;
- majorations de retard complémentaire : 0,4% par mois de retard ;
- perte du droit aux prestations "maladie".

Nous vous conseillons de conserver précieusement cet échéancier et de prévenir sans délai votre expert-comptable en cas d'appels de cotisations différentes avec cette projection.

